

CQP « MONITEUR-TENNIS DE TABLE »

CQP

IFEF



OBJECTIFS

- ▶ Devenir Moniteur de tennis de table pour différents publics
- ▶ Rechercher une compétence professionnelle et acquérir des connaissances nécessaires à l'animation en tennis de table
- ▶ Être capable d'encadrer en sécurité des séances d'initiation collectives en tennis de table jusqu'au niveau de compétition départemental

Le titulaire du **Certificat de Qualification Professionnelle « Moniteur Tennis de Table »** peut intervenir au maximum 360 heures par an pour une activité d'animation rémunérée.

CONTENU

- ▶ BC 1 : Accueillir en sécurité différents publics
- ▶ BC 2 : Encadrer la séance de tennis de table
- ▶ BC 3 : Promouvoir et dynamiser l'activité
- ▶ BC 4 : S'intégrer au sein de la structure
- ▶ BC 5 : Gérer une situation d'incident ou d'accident

CONDITIONS D'ACCÈS

- ▶ Être titulaire du PSC1 ou titre équivalent (exemple : AFPS)
- ▶ Avoir 18 ans à la date limite d'inscription
- ▶ Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table datant de moins de 3 ans par rapport à la date limite d'inscription ou une licence sportive en tennis de table en cours de validité
- ▶ Être titulaire du diplôme d'Entraîneur Fédéral

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Suivi des formations « Initiateur de Club », « Animateur fédéral », « Arbitre Régional » et « Entraîneur Fédéral »
- ▶ Formation en centre de 35h + formation Stage en situation professionnelle de 35h + 10h de FOAD

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Référent Technique Régional CQP Moniteur tennis de table

INTERVENANTS

Membres de l'équipe technique régionale de tennis de table

MODALITÉS DE VALIDATION

Examen théorique et pratique avec rapport écrit du candidat et séance d'évaluation pédagogique dite « initiation collective » - certification RNCP code : NSF 335

MODALITÉS DE VALIDATION

- ▶ CQP délivré par le jury national
- ▶ Dossier de validation à transmettre à la FFTT accompagné d'un chèque de 75 €
- ▶ Possibilité d'obtenir le diplôme par VAE : Dossier CQP - VAE

TARIF

Frais administratifs et pédagogiques minimum : 640 € pour les 80 heures de formation spécifique (2 fois 35h + 10h de FOAD).
Frais administratifs pour le passage en jury : 75 €

DURÉE DE LA FORMATION

80h dont 10h de FOAD

INSCRIPTION

Président de la CREF de votre ligue
[Voir Vos interlocuteurs « Formation » territoriaux \(page 6\)](#)